

**COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024**

**N°DCM-2024-037**

**OBJET :**

**ENVIRONNEMENT**

Projet d'unité de méthanisation à  
Charentay (Rhône) de la SEMOP  
Bio Energies Beaujolaises

Avis du Conseil Municipal

Membres en exercice : 27

Membres présents : 22

Membres votants : 25

L'an deux mille vingt-quatre le huit avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 2 avril 2024, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

**Etaient présents :**

M. MATHIAS - M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DESFARGES - M. MORIN - Mme ROBIN - M. MARTINON - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - M. DI CARLO - Mme BUJALANCE MERLIN - Mme COUTURIER - M. GINDRE - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. POCHON - M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

**Absents ayant donné un pouvoir :**

Mme CARLOT-MARTIN représentée Mme BAS-DESFARGES - Mme BROCHARD représentée par Mme ROBIN - M. DUPUPET représenté par M. MARTINON - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX - M. JANNET représenté par M. LEGRAS.

**Absent :** néant.

Madame Magalie BUJALANCE MERLIN est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

\* \* \*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que le transfert obligatoire des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes est prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;

Considérant que la nouvelle station d'épuration de Châtillon-sur-Chalaronne / l'Abergement Clémenciat (14 500 EH) sera mise en service progressivement, à partir de la fin du mois d'avril 2024 ;

Considérant que le territoire communal accueille déjà des épandages réguliers de boues issues de l'épuration et qu'il convient, pour raison environnementale, de réduire les flux de transport routier ;

Compte tenu des incertitudes relatives à l'impact de l'épandage des digestats à long terme sur les sols agricoles et les eaux souterraines ;

Monsieur le Maire explique aux élus que la Préfecture du Rhône a adressé en mairie, le 27 février 2024, pour avis, l'arrêté d'enquête publique relatif au projet d'unité de méthanisation à Charentay (Rhône), porté par la SEMOP Bio Energies Beaujolaises. Ce projet prévoit notamment deux stockages déportés dans l'Ain : à Chaleins et à Romans. Châtillon-sur-Chalaronne serait concernée par deux sites d'épandage des digestats Route de Romans et au lieudit « Collet » sur une surface totale de 8,38 hectares.

Le digestat, à caractère de fertilisant, résulte de la fermentation anaérobie de biodéchets, de lactosérum, de fumier équin et de condensats de la Distillerie du Beaujolais. Le plan d'épandage global a été dimensionné pour une production de 16 000 tonnes de digestats pour les 5 années à venir, dont la siccité finale est estimée à 14 %. L'unité de méthanisation est conçue en injection directe du biométhane au réseau GRDF. Les produits entrants proviennent principalement des stations d'épuration de Villefranche-sur-Saône (4 340 t) et de la Distillerie du Beaujolais (4 000 t). Neuf agriculteurs sont concernés par le dossier. La taille du périmètre d'épandage est la suivante : 1 022 hectares, sur 30 communes dans l'Ain et le Rhône ;

... / ...

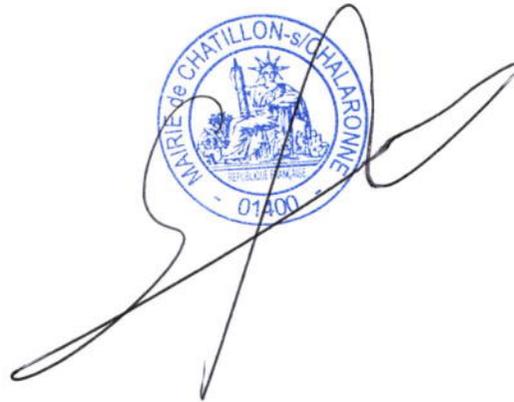
**Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (25 voix exprimées et 2 abstentions),**

**EMET** un avis défavorable sur le projet d'unité de méthanisation de la SEMOP Bio Energies Beaujolaises à Charentay (Rhône), avec épandage des digestats en partie sur le territoire communal,

**SOUHAITE** que ce projet fasse l'objet d'une information plus approfondie auprès des collectivités de la Dombes concernées.

Ainsi délibéré le 8 avril 2024

Le Maire,  
Patrick MATHIAS

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de CHÂTILLON-s/CHALARONNE' around the top edge, 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom, and the number '01400' in the center. The signature is a large, stylized cursive mark.

Acte rendu exécutoire après :  
Affichage ou notification  
Le : 15/04/2024

Et dépôt en Préfecture  
Le : 15/04/2024

Pour extrait conforme.  
Au registre sont les signatures.